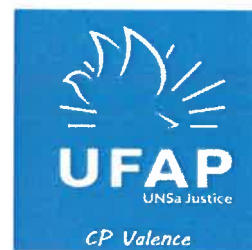




# Lettre Ouverte à Madame La Directrice



A Valence, le 20 octobre 2023

Madame la Directrice,

Voilà maintenant quelques semaines que vous êtes à la tête de cet établissement et il est temps d'agir en conséquence.

Vous pouvez constater que les deux entités syndicales se réunissent pour vous faire ce courrier car nous faisons le constat amer que rien ne se dessine concrètement.

Pour commencer, que dire sur le fait que la porte de votre bureau soit systématiquement fermée et qu'il est plus que difficile de venir vous voir sinon à prendre un rendez-vous des semaines à l'avance ou encore devoir faire nombres de mails afin d'obtenir des réponses à diverses questions, si réponse il y a.

Ce mardi notre établissement a été de nouveau le théâtre d'une agression vile et violente à l'endroit d'une surveillante. Un cap a été franchi, avec les déclarations de l'agresseur qui dit clairement que l'agent avait un contrat sur la tête. Pas moins de 14 jours d'ITT et même pas un message de soutien de votre part envers la surveillante. Nous exigeons le transfert en urgence du commanditaire dont tout le monde connaît l'identité.

Depuis le début de votre mandature ce n'est pas moins de quatre agents blessés du fait d'agressions ou d'interpositions, à ce jour nous dépassons largement les 20 jours d'ITT et il sera également intéressant de comptabiliser le nombre de jours d'arrêts effectif. Nous exigeons que l'établissement se porte partie civile et dépose plainte systématiquement. Nous exigeons également que vos cadres soient au fait du protocole de prise en charge d'un agent blessé et qu'ils le mettent en application et non d'interpréter, de supposer, ou pire de diagnostiquer. Attendez-vous à ce qu'un drame plus conséquent survienne ? Il est temps de mettre un coup d'arrêt et de donner un message fort à cette population pénale qui se sert de notre manque d'effectif pour prendre la main sur les coursives et imposer leur loi par des actes violents.

Même si pour le moment les réponses disciplinaires sont à la hauteur des faits, nous déplorons que vous ne soyez pas en capacité à faire partir les agresseurs. Nous ne sommes pas dupes, vous allez argumenter que vous n'avez pas la main sur ces décisions, que les lourdeurs administratives sont là, etc. Mais dites-nous alors pourquoi les autres établissements y arrivent et pas vous ?

Les fonctions des directeurs ne se limitent pas à apparaître à la une des journaux locaux pour quelques actions éducatives ou caritatives, ni à communiquer avec la presse régionale lors d'une opération de fouille. D'ailleurs sur ce sujet il est facile de dire que cela concerne un établissement alors qu'en réalité une petite dizaine de cellules étaient ciblées.

Aujourd'hui, et depuis plusieurs mois, les agents, tous grades et corps confondus, continuent à œuvrer tant bien que mal, à faire tourner comme il se doit notre établissement, ils méritent largement d'être remerciés et félicités pour leur engagement sur la structure.

A quelques jours de l'arrivée des premiers détenus sur la SAS, le constat humain et matériel n'est pas à la hauteur d'une ouverture optimale de cette entité. L'organigramme de celle-ci a été pensé et validé par des gens bien loin du terrain. Un seul agent en PEP pour gérer l'ensemble de cette structure est inconcevable, sans parler du reste de l'effectif.

Nous restons à votre disposition, si votre agenda le permet, afin de nous recevoir pour échanger sur l'avenir de notre établissement.

Le Secrétaire Local  
FO Justice  
Jeremy Moncelon

Le Secrétaire Local  
UFAP-UNSA Justice  
Fabrice Salamone